

CHRÉTIENS DIVORCÉS

chemins d'espérance

BULLETIN DE LIAISON DES DIVORCÉS ET DIVORCÉS-REMARIÉS

Editorial

Lorsqu'un couple déchiré n'envisage plus d'autre issue que la séparation, la profondeur du traumatisme est telle, que souvent l'un des deux ou les deux se trouvent déstructurés. La première urgence est alors de survivre. Ensuite lorsque cette personne commencera à se remettre debout et à retrouver le «droit à exister», la plupart du temps grâce à l'amour et au soutien de ceux qui l'entourent, alors se posera pour elle cette question : «Quelle est ma responsabilité ou ma culpabilité dans l'échec de mon couple?». Or cette question va-t-elle faire grandir ou au contraire faire replonger dans la mort ? Se posera aussi la question du pardon au conjoint ou à ceux ayant joué un rôle actif dans la rupture du couple. Le Christ nous a demandé de pardonner, non pas 7 fois, mais 77 fois (Mat. 18, 21-22). Mais que veut dire pardonner, et comment arriver à pardonner «l'impardnable»? Ces questions, nous nous les sommes tous posées, et nous les avons tous entendues. Ce qui est certain c'est qu'avant de pouvoir entrer dans le chemin du pardon, il faut d'abord être reconcilié avec soi-même. Dans ce numéro, nous n'apporterons évidemment pas de réponse définitive à ces questions difficiles, mais nous avons tenté de proposer à tous ceux qui se les posent, des chemins de réflexion.

Monique CHAUCHEREAU



N° 9 - Janvier 1997

7 F

N° ISSN 1261-3037

Un groupe rencontre son Evêque :

Choisy-le-Roi, Diocèse de Créteil (94) le 6 avril 1996.

Présentation du groupe par Nicole :
Notre Histoire : En **octobre 1992**, une rencontre autour du père **Michel Legrain** pour une réflexion sur les «Séparés, Divorcés, Remariés», a permis à un petit groupe de se constituer et de se rencontrer une fois par mois. Nous prenons une année, pour nous dire nos souffrances, nos rancœurs, notre situation d'humiliation, nos sentiments d'abandon et de trahison...

Pourquoi cette situation ?

Comment m'en sortir ?

A quelle porte frapper ?

A qui téléphoner le soir ou la nuit, quand l'angoisse m'envahit ?

car, bien souvent les amis se font rares. S'il est vrai que nous nous enfermons sur nous, il est aussi très vrai que nous renvoyons aux couples l'image de la fragilité de la Fidélité et de l'Amour.

1993 - Le groupe s'étoffe doucement (11 personnes), et réfléchit sur le texte de la pastorale du **Diocèse de Troyes** : «Accueillir en Eglise nos frères divorcés et divorcés-remariés». Nous avons besoin de savoir que d'autres cheminent comme nous, avec les mêmes interrogations. Pour que la peur s'estompe, de part et d'autre, il est nécessaire de «Se faire connaître pour mieux se faire comprendre de, et dans, l'Eglise».

1994 - A Choisy et Thiais, préparation et mise en place de l'exposition conçue par **St Hippolyte**.

Le 3 septembre, remariage d'Annick et Christian qui nous disent : «Depuis 12 ans que nous vivons



ensemble, notre remariage a été très important, et ce, grâce au groupe «Séparés, Divorcés, Remariés». Notre famille nous a beaucoup interpellés sur ce groupe, car elle s'est sentie un peu «étrangère» lors du temps de prière à l'église. Le groupe était très priant et partie prenante.»

suite page 2

Sommaire

<i>Un groupe rencontre son Evêque</i>	<i>p. 1 et 2</i>
<i>Quoi de neuf</i>	<i>p. 3</i>
<i>A noter</i>	<i>p. 3</i>
<i>Le fond de la question</i>	<i>p. 4</i>
<i>J'ai rencontré</i>	<i>p. 5</i>
<i>La tribune libre</i>	<i>p. 6</i>
<i>Je cherche un groupe d'accueil</i>	<i>p. 6 et 7</i>
<i>Bibliographie</i>	<i>p. 7</i>
<i>Libre initiative</i>	<i>p. 8</i>

La vie de groupes

suite de la page 1

En **novembre** nous ressentons le besoin d'avoir un nom, une identité, une structure, une répartition des tâches. Nous restons en lien avec **St Hippolyte**. Nous accueillons des nouveaux, sans oublier les anciens, absents.

1995 - Thème à partir de **St Marc** : Ch 10, 1 à 12. Question sur le divorce.

1996 - Rencontre avec **Mado Maurin** qui nous parle de ses expériences de la souffrance.

Relance du Groupe : Nos attentes diffèrent. Nous ne sommes pas un groupe biblique ou un groupe de prière. Nous nous devons de n'être qu'un RELAIS, une étape, pour se refaire moralement, humainement, spirituellement. Nous devons écouter, épauler, car chacun doit trouver ce dont il a besoin, au fond de lui, et, en vérité, pour lui permettre d'aller vers ...

Quelques questions à Monseigneur FRETILLIERE :

- 1 - Quelle place l'Eglise nous permet-elle de prendre ?
- 2 - Comment l'Eglise va-t-elle nous prendre en compte et nous intégrer dans son sein ?
- 3 - Quel pardon pour nous, écorchés vifs de l'Amour ?
- 4 - Dans une paroisse, un couple avec enfant sera accueilli sans question et pourra avoir des responsabilités ... alors qu'une personne seule avec enfant sera regardée ... Pourquoi ?
- 5 - Comment vivre cette contradiction, alors que Dieu est Amour et Pardon ?
- 6 - Comment soutenir notre foi, sans pardon, et sans la nourriture spirituelle qu'est le corps du Christ ?

Réponses de Monseigneur FRETILLIERE :

Il est très difficile de répondre autant qu'il conviendrait à vos questions, car elles sont vastes et complexes, et derrière tout ce que vous dites, il y a beaucoup de souffrance que je tiens à respecter.

- Des groupes comme vous sont d'Eglise.
- L'Eglise vous accueille les uns et les autres, et vous-mêmes vous faites partie dans l'Eglise de ceux qui ont à accueillir les autres, au même titre que tous les baptisés.
- Des groupes comme celui-ci sont importants. Je me rejouis de leur existence et souhaite que votre groupe soit connu.



Où en est dans le Diocèse de Créteil la reconnaissance des «divorcés-remariés»?

Un certain nombre de personnes en responsabilité dans les secrétariats de l'évêché sont dans cette situation : leur compétence doit être reconnue. Nous en avons besoin.

Aujourd'hui beaucoup de familles sont touchées par ce problème. Les mentalités changent, mais le regard d'un certain nombre de personnes, chrétiennes ou non, reste parfois dur pour juger de ces situations. C'est dommage car nul ne peut juger, on ne connaît pas le fond des situations.

Quand nous allons à Rome, tous les cinq ans, les problèmes que vous soulevez là sont évoqués. La discipline de l'Eglise en la matière amène un certain nombre de chrétiens à quitter l'Eglise, ou du moins la pratique, et nous en avons fait part au Pape. Un problème est posé là qui doit susciter notre réflexion. Cette réflexion demandera du temps.

En ce qui concerne «LE PARDON et L'EUCHARISTIE» :

Il est de la responsabilité des prêtres d'accueillir chaque situation pour elle-même, en prenant ses responsabilités, tant par rapport aux personnes que par rapport à la fidélité aux orientations de l'Eglise. Il faut éviter de globaliser les situations car celles-ci sont très diverses. Tout prendre en bloc, pour un jugement catégorique, risque d'être injuste. Il y

a des cas où des éléments de solution peuvent être trouvés.

De toute manière, il faut éviter, dans la façon dont on aborde les questions, d'ajouter encore à la souffrance en présentant le refus de la Communion et du Pardon de telle sorte que la personne se sente rejetée et à jamais condamnée.

L'Eucharistie est, certes, la source et le sommet de la vie chrétienne, mais certains risquent de réduire l'image du «bon chrétien» à celle de «chrétien qui communie régulièrement». Participer à la Messe sans communier n'est pas sans signification et sans valeur.

Par ailleurs, d'autres possibilités sont offertes d'exprimer sa foi et de la célébrer, entre autres, par la célébration de la Parole. Cette célébration permet une expression publique de la foi et son approfondissement. Chacun peut y trouver sa place à part entière.

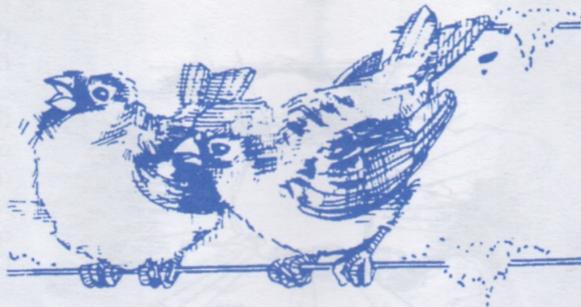
Quant à vous, ce qu'a creusé en vous la souffrance vous rend plus sensibles à certains passages de l'Evangile, ceux en particulier qui ont trait à la Miséricorde de Dieu ou au Pardon. Vous pouvez apporter beaucoup dans les partages d'Evangile en aidant tout spécialement à ne pas juger le frère que l'on côtoie, et en témoignant de l'espérance envers et malgré tout.

Si vous étiez des ferments de tolérance au sens positif du mot dans nos Eglises, vous y apporteriez un témoignage aujourd'hui fort utile. ■

➔ En mars 1996 le journal paroissial de Neuilly «Les voix des communautés de Neuilly», a publié un dossier intitulé «Chrétiens divorcés et divorcés-remariés dans l'Eglise». A noter que plus de 200 personnes se sont retrouvées le 14 octobre pour écouter une conférence de **Michel Legrain** sur le même thème.

Quant aux deux conférences de **Michel Legrain** annoncées dans notre numéro 8 d'octobre 1996, elles ont rassemblé respectivement : 50 à 60 personnes environ pour les paroisses du Nord XX* et près de 250 personnes à Rouen.

➔ Le Service diocésain de la Pastorale Familiale de Cambrai a publié en 1996 un petit texte destiné à être déposé à l'entrée des églises, pour être largement distribué aux catholiques en situation de divorcés-remariés. Dans ce texte il est précisé que l'Eglise est prête à les accueillir, qu'elle leur fait confiance, et qu'elle les invite à assumer leurs responsabilités dans leur vie et dans l'Eglise, en



sachant que «certains estimeront en conscience pouvoir communier».

➔ Le n° 15 de «L'Eglise de Lille» (39 rue de la Monnaie, 59042 Lille Cedex, Tél. 03 20 74 12 62) du 20 septembre 1996, contient un dossier sur le divorce : une journée (23 mars 1996) a réuni les agents pastoraux et une autre journée (26 mars 1996) a réuni cette fois 20 prêtres du diocèse sur ce thème. Ce qui est intéressant à souligner, c'est que le diocèse de Lille a pris conscience que les agents pastoraux, qu'ils soient laïcs, prêtres,

diacres ou religieux, ont besoin d'une formation avant de se lancer dans l'expérience difficile de l'accueil et de l'accompagnement des divorcés : dans ce domaine la bonne volonté ne suffit pas ! Cette idée est susceptible d'inspirer d'autres diocèses.

➔ A la suite des vœux et décisions exprimés par le **Synode de Gironde** en 1993 (voir le n° 8 de «Chrétiens divorcés»), un groupe de travail a été constitué un an après. Puis une enquête a été menée auprès de tous les responsables pastoraux et les mouvements. Après dépouillement des réponses, plusieurs points ont été dégagés en 1996 : tout d'abord une grande souffrance. Puis une pastorale plus accueillante à développer. Mais des questions de fond demeurent autour des sacrements et de la «pastorale de la miséricorde». Enfin des propositions sont faites pour avancer, notamment au niveau de l'échange des expériences et des informations sur les documents existants.

M.C.

A noter sur nos agendas

SESSIONS AU CHATELARD,

route de Bruissin, B.P. 4, 69340 Francheville-Lyon, Tél. : 04 72 16 22 33.

Divorcés : Poursuivre notre chemin en Eglise avec Claude ESPITALIER-NOËL et une équipe :
le 15 mars 1997 de 12 à 21 h.

SESSIONS AUX FONTAINES

B.P. 219, 60631 Chantilly Cedex, Tél. : 01 44 57 24 60.

Vivre un célibat non choisi (35 à 45 ans) avec Michel BUREAU s.j. et sœur Isabelle LE BOURGEOIS :
vendredi 7 février (21 h.) au dimanche 9 février 1997 (17 h.).

Le remariage et les Eglises (aspects théologiques et pastoraux) avec Michel LEGRAIN théologien moraliste :
samedi 15 février (10 h.) au dimanche 16 février 1997 (17 h.).

Communiquer dans le couple avec Michel LEGRAIN et Françoise SAND conseillère conjugale :
samedi 1^{er} mars (10 h.) au dimanche 2 mars 1997 (17 h.).

Lorsque les parents se séparent (dimensions affectives et juridiques des relations aux enfants)
avec Michel LEGRAIN et Odile FLORY-BERTRAND magistrat honoraire :
samedi 22 mars (15 h.) au dimanche 23 mars 1997 (17 h.).

LA PASTORALE FAMILIALE DE LILLE

organise une journée de formation sur le divorce à l'intention des agents pastoraux le **samedi 22 mars 1997** sur le thème :
«les raisons théologiques de la discipline sacramentelle à l'égard des divorcés remariés en lien avec la sacramentalité du mariage».

Pour tous renseignements s'adresser à la maison diocésaine d'accueil,
70 rue Victorine Deroide, B.P. 58, 59660 Merville, Tél. : 03 28 42 82 27.

Merci à ceux qui ont des informations à faire paraître dans notre prochain numéro (avril 1997), de bien vouloir nous les communiquer avant le 15 MARS 1997.

“Culpabilité et Pardon”

LE DUR CHEMIN DU PARDON

Le sujet est si délicat que je crains de blesser quelqu'un en l'abordant. Il touche en effet à l'expérience très douloureuse du divorce, mais aussi à ce qui en nous est trouble et correspond à notre propre fracture.

La culpabilité est au cœur de chacun. Elle est directement la conséquence de notre difficulté à nous voir personnellement autrement, et ainsi, à voir l'autre différemment.

D'ailleurs ce n'est pas tant le sujet qui est difficile à traiter, car on peut le faire avec une sereine objectivité, que le fait qu'il se mêle inextricablement de regrets, d'une histoire douloureuse et d'un besoin de s'expliquer, voire de se justifier. Essayons donc d'y voir clair.

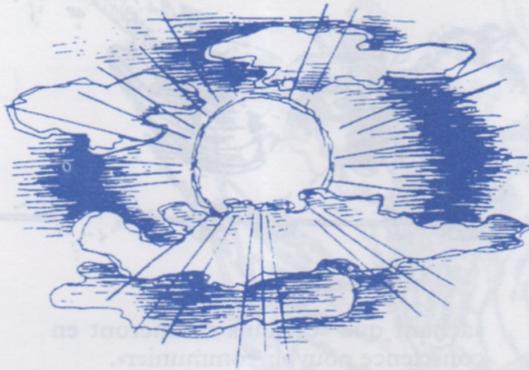
Pourquoi se sent-on coupable ?

La culpabilité se présente sous deux formes.

Elle provient de ce que nul ne correspond à l'image de celui qu'il voudrait être. Il existe une distance entre ce que je suis réellement et l'idée que je me fais de moi, ou que les autres, pense-t-on, se font de nous. Personne ne coïncide avec son image idéale. Il faut donc vivre avec cette distance. Mais - et voilà l'important - ce fait apparaît comme une «négligence»; c'est là le premier sens de la faute (culpa), d'où vient la culpabilité : on s'en veut de ne pas être celui qu'on devrait être !

Cette culpabilité intérieure peut prendre une double valeur. Ou bien elle reconnaît positivement un état de fait, et alors je vis le fait de ne pas coïncider avec ce que je désire être comme l'espace nécessaire pour progresser, pour me libérer : elle est alors un bien; c'est la conscience heureuse. Ou bien je la vis comme une peine ou un délit, et alors cela entraîne le regret et le refus de moi; c'est ce qu'on appelle la conscience malheureuse. La même réalité peut donc conduire à une culpabilité positive comme à une culpabilité négative. Dans le deuxième cas, elle pèse sur la personne qui ne reconnaît pas cette distance de soi à soi, la refuse ou la rejette.

Notre regard vers les autres est éclairé par cette relation que nous avons avec nous-mêmes. Nous envisageons le plus souvent la capacité d'évolution des autres à partir de la marge que nous nous accordons à nous-mêmes. Si l'on est dur avec soi-



même, cela nous conduit à être inflexible avec les autres. Et donc, avant de parler de pardon envers les autres, il faudrait d'abord commencer par envisager le pardon que nous nous accordons à nous-mêmes. Mais qui s'en rend compte ?

Le mal que nous faisons aux autres

Mais il y a aussi une culpabilité extérieure. Elle concerne le mal que nous faisons aux autres, que ce soit un mal direct par un acte qui blesse, ou un mal indirect par un bien qu'on n'a pas fait. La description est ici plus simple.

La difficulté principale découle de ce que ces deux formes de culpabilité, en général, se conjuguent : on s'en veut d'avoir négligé d'accomplir envers l'autre quelque chose que notre image idéale nous dit que nous aurions dû faire. C'est le cercle vicieux par excellence où se mêlent remords, impuissance et reproches. Car on finit par critiquer l'autre de n'avoir pas pu soi-même faire le bien qu'on aurait dû lui faire. L'écheveau est inextricable et fait cruellement souffrir, et ce, d'autant plus que le passé ne se réécrit pas...

Un labyrinthe inextricable

Dans ce cadre le pardon apparaît impossible, et même parfois injuste. Il est en effet assez évident que pardonner ne consiste pas à oublier. Mais se souvenir de ce qui a été vécu, ça porte exactement sur quoi ? Sur les torts de l'autre, sur ses négligences ? Est-ce en fait une arme pour se justifier de l'attaquer en ressassant le mal subi et donné, ou bien une épée retournée contre soi ? En fait, la culpabilité emprisonne la mémoire

que l'on a de ce qui s'est passé, et entraîne le plus souvent le refus d'oublier, ou bien la dureté car on se fixe sur les torts de l'autre, ou bien encore la justification de ce que l'on a fait. La mémoire écrit une histoire officielle au cœur de laquelle circulent des doutes refoulés et des peurs. Cela rétrécit sérieusement le champ de ce que l'on veut garder comme souvenirs. Comment le pardon peut-il trouver sa place dans ce labyrinthe ?

Le pardon, un acte d'espérance

Qu'il soit bien clair que le pardon ne vise pas d'abord le passé mais l'avenir. Il est acte d'espérance. Le passé ne s'efface pas. Souvent on veut le fuir ou le transformer, mais cela n'y change rien.

Le fait de «par-donner» reconnaît au contraire l'existence de ce passé avec tous ces mélanges de culpabilité. Le vrai problème est de savoir si le passé emprisonne définitivement l'avenir en nous faisant toujours revivre la même histoire. Cette question est souvent posée trop tard : on s'enferme alors dans la répétition !

Par-donner, c'est donner par dessus; c'est donc introduire un autre élément dans une histoire connue. Le pardon vient d'ailleurs, car il vient de la conviction qu'un à-venir peut modifier les choses. Le pardon en fait en appelle à «un autre» qui justement voit la situation avec un œil différent, un œil de résurrection. Il délivre alors de l'enfermement de la culpabilité. C'est un autre qui lit en moi autre chose que ce que j'y lis. Ainsi la distance dont nous parlions tout à l'heure entre ce que l'on est et l'image que l'on a de soi devient un espace de rencontre. Le passé si lourd devient lieu de naissance. Il reste le passé, mon histoire, mais une histoire inachevée où «un autre» relance la liberté du départ. La fatalité disparaît.

Le pardon, ainsi, libère et ouvre à une culpabilité libérante car, en fait, on ne reconnaît ses propres négligences que quand il y a pardon. Dieu n'a de chacun qu'une vue d'espérance.

J'espère que ces quelques lignes permettront à chacun, dans les méandres de son histoire, et spécialement de son divorce, d'analyser ce qu'il est en train de vivre, et de trouver les chemins du pardon.

Albert ROUET
Évêque de Poitiers

Interview

J... a soixante-six ans, elle est divorcée depuis 13 ans après 17 années de vie commune. Elle est mère de 4 enfants et chemine dans un groupe de divorcés et divorcés-remariés.

Paul - Nous parlerons de la culpabilité et du pardon. Nous avons choisi, pour la clarté de l'entretien, de réfléchir d'abord à la culpabilité. Un tel sujet n'est jamais facile à aborder. Ne suppose-t-il pas un certain détachement par rapport au vécu ?

J... Oui, le recul est nécessaire pour plus de lucidité, mais je tiens avant toute chose à dire qu'il faut combattre la culpabilité, et surtout ne pas l'entretenir. Elle est destructrice, elle ne permet pas d'avancer.

Il faut tout faire pour sortir de cet enfermement : s'ouvrir aux autres, en parler, rejoindre un groupe...

Paul - Comment s'exprime cette culpabilité ressentie après le divorce ?

J... Le divorce est un échec. Il s'est passé pour moi après de longues années d'acceptation, de lutte. Années où je me suis sentie rejetée, humiliée, voire méprisée. Il s'est installé alors insidieusement, sournoisement, un rejet de moi-même. Je me croyais coupable d'être méprisée, coupable de ne pas avoir su donner et recevoir l'amour, de ne pas l'avoir mérité.

Paul - Le regard des autres a-t-il ajouté à cette culpabilité ?

J... Bien sûr, j'attendais de l'Eglise une attitude de «mère», un accueil de compréhension, d'amour... Je n'ai rencontré que l'ordre, la loi, le «Bien sûr», la gêne... Le vide s'est fait très vite autour de moi. Je me suis sentie exclue, je me suis alors exclue moi-même.

Je ne peux aussi oublier le regard des enfants... même s'ils comprennent, s'ils ne vous reprochent rien, ils avaient le droit d'avoir des parents unis.

Paul - Cette culpabilité ressentie comme un échec personnel à la



communication, à l'amour, n'a-t-elle pas été aggravée par d'autres facteurs ?

J... Oui, je crois qu'une certaine culpabilité était déjà en moi. L'éducation religieuse que j'avais reçue dans ma jeunesse faisait référence beaucoup plus au péché et au sacrifice qu'à l'amour. Ce n'était pas facile à vivre... Nous n'étions jamais en règle et nous nous sentions coupables. Je me souviens pourtant de mon combat pour rejeter ce Dieu justicier, mais j'étais imprégnée de l'enseignement reçu plus profondément que je ne le croyais.

Paul - Qu'est-ce qui a libéré cette culpabilité ?

J... C'est la confiance que certaines personnes m'ont accordée. Elles ont cru en moi et m'ont redonné le goût de vivre. J'ai su, à travers leur regard, que j'étais capable de faire quelque chose de ma vie. Petit à petit j'ai pu rejoindre un groupe, une communauté, et j'ai commencé à penser que je pouvais être aimée de Dieu.

Paul - Ne sommes nous pas déjà à la transition vers le pardon ?

J... Oui, il ne peut y avoir de pardon sans un certain regard d'amour. Cette découverte ou redécouverte de l'amour de Dieu m'a poussée à demander pardon et à pardonner. Cette démarche faite m'a donné un

sentiment de liberté. Enfin, tout était en règle. J'étais persuadée que ce pardon était donné et reçu une fois pour toute... Je me sentais libre !

Hélas, j'ai su très vite qu'il n'en était rien. Le pardon n'est pas l'oubli. Il suffisait de peu de chose pour que ce passé remonte à la surface, que cette amertume me submerge à nouveau, me faisant oublier toute autre chose !... J'ai su alors que je ne pouvais en rester là... Je me suis «retournée», j'ai regardé vers le Seigneur, et j'ai recommencé.

Treize ans après mon divorce, je refais souvent ce même chemin, mais je sais que c'est ainsi et je suis en paix avec moi-même.

Le Seigneur n'a-t-il pas dit à Pierre qui lui demandait s'il devait pardonner jusqu'à

7 fois : « pas 7 fois, mais 70 fois 7 fois » !

Paul - Et le pardon à soi-même ?

J... Je crois qu'il accompagne le pardon que Dieu nous donne. Nous ne pouvons pas être plus exigeant que Lui. Il nous faut être patient avec nous-même... cela peut être long !

*Propos recueillis par
Paul Chautard*

CHRÉTIENS-DIVORCÉS

27, avenue de Choisy
75013 PARIS
Tél : 01 45 85 12 05

Directeur de publication :
Jeanine MARTIN
Adjoint : Monique CHAUCHEREAU

L'Equipe de rédaction est composée de personnes divorcées ou non et d'un prêtre.

Rédacteurs :

Marie-Claire BOISSEAU : Vie des groupes
Monique CHAUCHEREAU : Bibliographie,
Quoi de neuf, A noter sur nos agendas
Alain CHAUCHEREAU : Tribune des lecteurs
Guy de LACHAUX : Le fond de la question
Jeanine MARTIN : Libre initiative

Impression : LES ÉDITIONS POLYGLOTTES
232, rue de Charenton, 75012 PARIS

Commission paritaire N° 75727

*Au hasard des contacts avec nos lecteurs, nous constatons avec joie que certains disent, en parlant du journal **Chrétiens divorcés** : «notre journal». C'est notre souhait le plus cher qu'il devienne vraiment le lien entre nous. Merci de continuer à nous transmettre vos souhaits, vos réactions à nos articles, et de nous signaler les groupes d'accueil existant pour que vive «NOTRE» Journal.*

Alain Chauchereau

Le pardon est un chemin.

... J'ai cheminé, progressé, avancé dans ma réflexion sans m'en rendre compte. C'est pratiquement à la fin de nos rencontres, en prenant du recul, que j'ai pu évaluer le changement qui s'était doucement immiscé dans ma vie et ma réflexion. Je dois dire aussi que lorsque j'ai décidé de demander le divorce, d'un commun accord avec mon conjoint, ne m'était pas venue à l'esprit l'idée de réfléchir sur ma nouvelle situation de divorcée et les tracasseries qui allaient s'en suivre.

Puis avec le temps (7 ans) je me suis rendu compte que quelque chose manquait à ma vie de femme vivant seule avec ses enfants. Lorsque nous étions amenés à parler ensemble de leur père, ce que je n'arrivais pas à franchir : c'était le pardon. Mes enfants aiment leur père, je ne peux que le constater mille fois au cours de leurs conversations quand il vient les retrouver. Vis à vis d'eux et de moi-même, je devais faire ce pas. Je l'ai fait : Oh! certes, je n'oublie rien, je ne peux pas; même si parfois je le souhaite très fort, mais on ne barre pas d'un coup de plume 25 ans de vie partagée.

Le père Mourier m'a beaucoup aidée en nous disant ; «le pardon est un chemin». J'ajouterai : il faut

laisser du temps au temps pour faire ce chemin qui va du pardon du cœur jusqu'au pardon que l'on échange par un geste, un regard, une attitude.

Je rencontre souvent le père de mes enfants et nos rapports, nos conversations, se sont détendus depuis ce moment où, dans mon cœur, j'ai pardonné.

Je suis maintenant en paix avec moi-même et il l'a bien ressenti puisque nos rapports sont devenus amicaux. Je dirais même que nous avons retrouvé nos conversations d'autrefois (notamment depuis qu'une de nos filles nous a annoncé à tous deux réunis ce jour là, son désir de se marier).

Je n'ai jamais oublié dans mon cheminement mon rapport à Dieu : par la prière, parler au Seigneur, lui dire ma faiblesse, mon manque d'assurance, de confiance en moi. Je lui ai souvent demandé de m'éclairer, de me guider dans mes tâtonnements, de m'ouvrir les yeux et le cœur. Je crois qu'il m'a aidée à pardonner, à retrouver une certaine sérénité de cœur.

Je terminerai en reprenant ces paroles du père Mourier que j'ai faites miennes : «que le Seigneur soit le maître d'œuvre de ma vie»...

Eliane (Tarn)

L'amour de Dieu.

... J'apprécie le ton de votre revue : non polémique, respectueux de l'Eglise, et disant néanmoins ce qui doit être dit : que l'amour du Père est bien plus grand que nos fautes ou que les raisonnements des juristes qui, à mon avis, écoutent leur intellect plus que leur cœur.

Je souhaite que votre journal aide le plus grand nombre possible de divorcés à se sentir véritablement à leur place dans l'Eglise...

Alain T. (Seine St-Denis)

Nous partageons dans l'amitié.

Merci pour votre revue que nous trouvons excellente.

Nous avons la grâce de vivre un mariage qui dure depuis 44 ans, mais nous partageons dans l'amitié la souffrance de ceux qui ne peuvent vivre cela (le couple d'un de nos fils en particulier).

Votre revue est d'un très bon esprit, fidèle à l'Eglise, mais qui exprime bien la souffrance de bien des gens. Bravo. Nous faisons circuler votre revue autour de nous à ceux que cela peut aider et garder dans l'espérance.

M. et Mme L.C. (Hauts de Seine)

Je cherche un groupe d'accueil

Dans ce numéro, nous continuons de diffuser la liste des groupes d'accueil dont l'existence nous a été signalée, en particulier dans la région parisienne.

GROUPES DES YVELINES :

Doyenné de Versailles : «Groupe La Porte Ouverte», tél. : 01 39 53 21 82.

Saint-Germain-en-Laye : Andria Tessier, tél. : 01 39 73 60 02.

Meulan : «Groupe Résurgence», Nadia Moulinier, tél. : 01 34 74 97 99.

Mantois : Pierre et Béatrice Madon, tél. : 01 34 77 67 01.

Ville Nouvelle : Dominique et Nicole Defrance, tél. : 01 30 64 93 56.

Boucle de la Seine : (de Maisons Laffitte à Chatou) tél. : 01 39 12 39 11.

Confluent de la Seine et de l'Oise : (d'Andrésy à Herblay), Anne-Marie Fasquelle, tél. : 01 34 50 29 83.

GRUPE DU VAL DE MARNE :

Choisy-le-Roi, Thiais : Nicole Forsans, tél. : 01 48 52 43 50.

GRUPE DES HAUTS DE SEINE :

Neuilly-sur-Seine : «Groupe relais Saint-Pierre de Neuilly», Brigitte Bonneau, tél. : 01 46 24 17 80.

GROUPES DE PARIS :

Paris 7^e : «Groupe St. François-Xavier», Dominique Lesguillier, Odile Chauveau, tél. : 01 44 49 62 62.

Paris 13^e : «Groupe relais du 13^e», 27 av. de

Choisy, tél. : 01 45 85 12 05.

Paris 17^e : «Groupe St. Joseph des Epinettes», M. et Mme Huck, tél. : 01 46 27 11 24.

Paris 20^e : «Communauté du Nord 20^e», 4 bis rue St. Fargeau, tél. : 01 40 31 61 60.

GRUPE D'EURE ET LOIR :

Lucé : Marguerite Guénolé, 10 Résidence des Béguines, 28110 Lucé.

GRUPE DE LA GIRONDE :

Bordeaux : Nicole Biesel-Léger, 26 av. du Bourgaill, 33600 Pessac, tél. : 05 56 36 29 15 ou 05 56 36 53 92.

GRUPE DU NORD :

Petite Forêt : Jean-Michel et Françoise Godin, 21 bis rue A. Croizat, 59494 Petite-Forêt, tél. : 03 27 33 64 12.

Je cherche un groupe d'accueil suite

GRUPE DU VAUCLUSE :

Avignon : Jacques Perrin : Mas d'Auvergne, chemin du Stade, 84210 Venasque, tél. : 04 90 66 03 21.

TOULOUSE :

Charles de Moustier, 35 rue de Metz, 31000 Toulouse, tél. : 05 61 21 22 01, serait prêt à participer au lancement d'un groupe d'accueil ou à intégrer un groupe existant.

BRUXELLES :

Mandatée par Mgr Lanneau, une équipe pastorale vient de naître à Bruxelles. Elle s'appelle «**Le Redoux**» et veut témoigner de la miséricorde de Dieu à l'égard des personnes séparées, divorcées, divorcées-remariées.
Tél. : de 9h à 11h : 02/734 15 59, et de 20h30 à 22h : même n° ainsi que : 02/726 64 33 et 02/268 75 63.

MOUVEMENTS D'ÉGLISE ACCUEILLANT DES PERSONNES SEULES, SÉPARÉES, DIVORCÉES, ET DES COUPLES EN DIFFICULTÉ :

(les adresses et téléphones indiqués ci-après sont ceux des directions nationales.)



Se renseigner au niveau de chaque diocèse pour les adresses régionales.)

RENAISSANCE :

Les groupes «Renaissance» sont des lieux d'accueil et d'écoute pour les femmes séparées ou divorcées désirant vivre leur épreuve dans un esprit de foi.
Secrétariat national : 13 bis rue des Bernardins, 75005 Paris, tél. : 01 46 34 29 74.

COMMUNION NOTRE-DAME DE L'ALLIANCE :
Propose aux personnes séparées, divorcées

non remariées, désirant rester fidèles à leur sacrement de mariage, un accueil individuel et des groupes de partage et de prière.
14 rue du Muguet, 35510 Cesson-Sévigné (Ille et Vilaine) tél. : 02 99 83 14 54.

CANA (Communauté du Chemin Neuf) :

Propose aux couples chrétiens un temps pour s'arrêter et faire le point.
Canas Espérance propose des sessions pour personnes séparées, divorcées.
49 Montée du Chemin Neuf, 69005 Lyon, tél. : 04 78 37 88 67.

COUPLES EN DIFFICULTÉ :

Le C.L.E.R.

Propose aux couples en difficulté des entretiens d'aide avec un conseiller conjugal.
65 bd de Clichy, 75009 Paris, tél. : 01 48 74 87 60.

Mariage-Rencontre :

Propose aux couples croyants ou incroyants un chemin pour construire leur relation conjugale.
65 bd de Clichy, 75009 Paris, tél. : 01 48 74 87 60.

Bibliographie

Vivre le pardon... d'Yvette CHABERT et Roger PHILIBERT.

Editions de l'Atelier / Editions Ouvrières
Paris 1995. Collection «*Tout simplement*».

Ce livre sur un sujet difficile est agréable à lire et donne envie de se lancer dans le dur chemin du pardon. Les auteurs nous expliquent tout d'abord que le pardon est un non à l'irresponsabilité, à l'oubli, au refus

de justice. Alors que la justice s'intéresse à l'acte, le pardon, lui, s'intéresse à la personne.
La seconde partie du livre se met à l'écoute de la Bible, et à partir de là, nous rappelle que notre modèle doit être Dieu, qui Lui n'a jamais cessé de nous aimer et de pardonner jusqu'à la démesure.
Enfin la troisième partie nous invite «à entrer dans la grande patience du temps», pour une marche «à petits

pas» vers le pardon, et nous propose pour cela quelques jalons pratiques. A la fin, quelques témoignages viennent montrer combien le pardon est difficile et que dans ce domaine, nous sommes toujours en chemin... vers un pardon.

Enfin il est rappelé que l'Eglise aussi doit être signe de pardon et d'accueil pour tous.

M. CHAUCHEREAU

Abonnement
Réabonnement

ABONNEZ-VOUS !

nous avons besoin de votre soutien

Nom Prénom
Adresse
Code Postal..... Ville

Pour un an, (4 numéros) à partir de 40 F (60 F pour l'étranger)
Abonnement de soutien à partir de 60 F

à l'ordre de :

Pour la France : Groupe-relais Chrétiens divorcés, 27, avenue de Choisy, 75013 Paris.
Pour la Suisse : Bernadette Despont, Société de Banque Suisse, Agence de Carouge, rue du Marché 11, 1227 Carouge. Compte n° C1-603.745-1.4

Une "Homélie" particulière

Comme chaque année M. et Mme X, divorcés-remariés, passent les fêtes de Noël et du Jour de l'An dans un petit village de montagne.

Depuis longtemps ils s'occupent de l'accueil des divorcés et divorcés-remariés dans l'Eglise. Le prêtre responsable de la paroisse les connaît bien et sait leur engagement.

Le lendemain de Noël, il les contacta pour leur demander s'ils accepteraient de commenter l'Evangile du dimanche qui suit Noël, fête de la Sainte Famille, en leur précisant ses raisons : «*Tous les ans nous parlons de la famille "idéale", de Marie et de Joseph, alors que dans la vie de tous les jours cette famille n'existe pas. Nous connaissons tous des couples qui vont mal, des couples déchirés, séparés, des familles recomposées. J'aimerais que l'on en parle et je pense que votre expérience vous donne d'en parler mieux que moi.*»

Après un temps de réflexion et de prière, Mme X accepta.

Ce dimanche là, la petite église était pleine. L'assemblée était attentive, ce temps d'"homélie" s'annonçant inhabituel.

Mme X dégagait plusieurs idées que je me permets de porter en sous-titres :

Un peu d'histoire :

«*Pendant longtemps, commença-t-elle, l'Eglise, hiérarchie et laïcs confondus, a considéré que le sacrement de mariage suffisait à résoudre, comme par miracle, toutes les difficultés éventuelles à l'intérieur du couple. Or la grâce du sacrement ne*

peut agir que si les deux conjoints s'ouvrent à elle. De plus l'entente et l'amour entre un homme et une femme ne vont pas de soi.

Il y a donc toujours eu des échecs, mais les chrétiens préféraient ignorer



ce problème qui les dérangeait, et, en l'ignorant, ils excluaient par là-même les divorcés et divorcés-remariés.

Aujourd'hui :

Les chiffres sont là, il n'est plus possible d'ignorer ce problème (un couple sur trois divorce en France, un sur deux dans les grandes villes). Cette question est devenue une préoccupation pastorale de notre Eglise qui s'efforce de pratiquer, à l'exemple du Christ, la miséricorde à l'égard des personnes dans cette situation, sans émousser pour autant le tranchant évangélique des paroles du Christ sur les exigences demandées aux couples dans le mariage.

Comment cela se traduit-il ? :

Cela se traduit par le fait que :

• *Tous les synodes diocésains, expression du peuple de Dieu, ont demandé qu'une réflexion pastorale soit engagée sur ce problème.*

• *Beaucoup de diocèses, de paroisses, de conseils pastoraux, ont le souci d'améliorer la préparation au mariage.*

• *Un certain nombre de diocèses s'efforcent de mettre en place, avec l'aide de professionnels, une structure chrétienne de prévention des ruptures pour les couples en difficulté : car ici, comme dans d'autres domaines, la bonne volonté ne suffit pas.*

• *De plus en plus de paroisses mettent en place une structure d'accueil pour les divorcés et divorcés-remariés, tout en s'efforçant de sensibiliser les communautés à ce problème.*

Et elle conclut en demandant à l'Esprit-Saint, de nous inspirer des gestes d'accueil et d'amour vis à vis de tous ceux qui souffrent, se sentent exclus, ou marginalisés.»

Elle regagna sa place dans un grand silence. Après la messe, plusieurs personnes sont venues trouver ce couple, pour échanger, pour les remercier. Aucune contestation ne se manifesta.

Merci Monsieur le Curé d'avoir pensé que des laïcs engagés pouvaient parler et être écoutés de l'assemblée.

Propos recueillis par Jeanine Martin